

La conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro présente le point de vue du canton de Vaud

# «Nous voulons harmoniser, pas uniformiser»

Les cantons doivent rester responsables de la protection de la population: c'est la conviction de la conseillère d'Etat vaudoise Jacqueline de Quattro, cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement. Mais il faudra améliorer la coordination intercantonale et l'interopérabilité des moyens d'intervention, en particulier la protection civile. Interview.

## Madame de Quattro, vous êtes en charge de la sécurité dans votre canton. Vous sentez-vous vous-même en sécurité?

Je me sens parfaitement en sécurité dans notre pays. Bien sûr, en lisant les journaux, on a parfois l'impression que le ciel nous tombe sur la tête. Mais la Suisse reste un havre de paix par rapport à la grande majorité des pays du monde. Pour que cela reste ainsi, nous devons nous prémunir contre les risques et les menaces, qu'ils soient naturels, technologiques ou sociétaux. C'est mon rôle: je pense aux catastrophes pour que nos concitoyens puissent les oublier.

## A votre avis, quels dangers sont les plus importants pour la protection de la population de nos jours?

Les risques sont de plus en plus diffus et polymorphes. Ce n'est pas tant leur fréquence qui s'accélère, mais leurs conséquences, en termes de pertes humaines, de dégâts environnementaux, d'impacts politiques et économiques qui augmentent. Je pense au tsunami au Japon en mars 2011 et aux incidents nucléaires qui ont suivi, au tremblement de terre en Haïti en 2010, et aux 20 personnes mortes piétinées lors de la Love Parade de Duisbourg ou encore à l'épidémie de grippe A en 2009. A mon avis, les deux dangers majeurs qui guettent la Suisse sont les catastrophes naturelles et technologiques.

## Jacqueline de Quattro

Jacqueline de Quattro dirige le Département de la sécurité et de l'environnement du canton de Vaud. Née en 1960 à Zurich, elle y a vécu jusqu'à l'âge de onze ans avant de s'établir dans le canton de Vaud. Après ses études de droit, elle a travaillé comme assistante à l'Université de Lausanne puis comme greffière, notamment au Tribunal fédéral. En 2000, elle a obtenu son brevet d'avocat et a ouvert une étude à Lausanne. Elle a siégé au Grand Conseil avant d'être élue à l'exécutif de La Tour-de-Peilz, où elle a été responsable de la sécurité et de la culture. Membre du PLR, Mme de Quattro est vice-présidente de la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers et présidente de la Conférence latine des directrices et directeurs des affaires militaires et de la protection de la population.

Jacqueline de Quattro vit à Clarens. Elle est mère de deux enfants adultes. Elle parle quatre langues et se passionne pour les arts martiaux.



«Il est logique de chercher en premier lieu une coopération renforcée entre cantons d'une même région.»

Heureusement, notre pays et le canton de Vaud ont été relativement épargnés au cours des dernières années, même si les inondations de 2005 et 2007 ont beaucoup marqué les esprits. Dans les deux cas, la protection de la population a en outre bien rempli sa mission.

#### **Le canton de Vaud a cependant lancé une réforme de la protection civile.**

Nous devons nous adapter à l'évolution des risques. Pour y faire face, il faut regrouper, rationaliser et optimiser les services, en particulier en ce qui concerne leur implantation territoriale.

#### **Quels sont les aspects centraux de cette réforme?**

L'évolution la plus marquante est la réduction du nombre d'organisations régionales de 21 à 10, qui correspondront désormais aux limites de districts. Cette réorganisation permettra de leur donner plus de ressources et de moyens.

#### **Des solutions régionales, voire locales ont-elles encore un sens dans un monde globalisé?**

Seulement si elles répondent aux exigences particulières de la protection de la population dans une région donnée. Ce sont les autorités sur place qui connaissent le mieux les dangers menaçant leur territoire. C'est pour cela que les cantons doivent rester maîtres de la sécurité de leur population. Cela permet d'économiser des ressources, parce qu'on se prépare à des risques concrets et clairement identifiés. Par contre, les efforts des différentes autorités cantonales et communales doivent être coordonnés.

#### **Dans quelle direction faut-il aller?**

L'amélioration de la coordination et de l'interopérabilité est absolument prioritaire. Une catastrophe naturelle ou technologique peut rapidement dépasser les ressources d'un seul canton. Les autorités doivent donc pouvoir compter sur les moyens de la Confédération et des autres cantons pour y faire face. Pour cette raison, j'attache



La directrice de la sécurité Jacqueline de Quattro se renseignant sur place auprès de la police cantonale.

beaucoup d'importance à la compatibilité des moyens de sauvetage et de communication et à la coordination entre les cantons. C'est la condition sine qua non d'une aide intercantonale rapide et efficace.

#### Les différentes solutions cantonales ne risquent-elles pas d'être trop dissemblables?

Tout le monde est soucieux de trouver des solutions communes. Mais la Suisse est constituée de 26 cantons et d'autant de cultures et de traditions différentes. Il est donc inévitable que l'on choisisse parfois des voies différentes. Vouloir tout uniformiser serait une erreur. J'ai récemment visité Saint-Petersbourg. J'ai été enchantée par la diversité des styles qui se côtoyaient dans le centre ville – art moderne, classicisme, art baroque, vieilles églises à coupes. En même temps cela respirait l'harmonie. Par contre, j'ai été horrifiée par les immeubles soviétiques sur la périphérie: une uniformité sans âme qui tue l'esprit. Nous voulons harmoniser, pas uniformiser. Nous voulons être plus efficaces, pas tuer l'esprit d'initiative.

#### Où en est-on aujourd'hui? La coopération inter-cantonale fonctionne-t-elle dans la protection de la population?

Chaque canton doit pouvoir compter sur l'appui et la solidarité des autres cantons. C'est cela, l'esprit du fédéralisme. Cette coopération se prépare! Plusieurs projets ont

été développés avec les cantons voisins. Un plan de coordination a été par exemple préparé avec nos voisins valaisans afin d'anticiper un éventuel débordement du Rhône dans le Chablais. Autre exemple, un des véhicules de soutien sanitaires est stationné dans le canton de Vaud, mais il est à disposition de Fribourg si nécessaire. Un projet semblable est en préparation du côté de Monthey et bénéficiera à la fois aux cantons de Vaud et du Valais.

#### On parle actuellement de créer des centres de renfort intercantonaux de la protection civile, avec des formations spécialement formées et équipées qui pourraient intervenir rapidement sur un vaste territoire.

Beaucoup d'efforts sont déjà consentis pour coordonner les ressources cantonales – services sanitaires, du feu, de la police et de la protection civile. La protection de la population fait appel aux ressources de nombreux services différents. Créer des centres interrégionaux de la PCI, c'est ajouter une couche de plus à coordonner. Qui en serait responsable? Les cantons? La Confédération? Que deviendront ces services d'intervention s'ils n'ont pas à intervenir?

Cela étant dit, il faut attendre les propositions concrètes. J'ai déjà mentionné nos projets communs avec les cantons du Valais et de Fribourg. En outre, la mise en commun de certaines ressources dans le cadre de tels centres peut être une solution pour des petits cantons qui n'ont que des moyens très limités sur leur territoire. Mais dans ce cas, l'initiative devrait venir des cantons eux-mêmes, dans le cadre de concordats régionaux.

#### En tant que ministre cantonale de la sécurité, avez-vous besoin des unités spéciales de l'armée?

Absolument. Un exemple? Le Sommet de la Francophonie de Montreux. Sans l'appui de l'armée, il aurait été impossible d'assurer la sécurité des 70 chefs d'Etat et de gouvernement qui nous ont fait l'honneur de venir au bord du Léman. Il est impossible de maintenir le rôle de la Suisse comme pays hôte sans les prestations subsidiaires de notre armée. Comme responsable de la sécurité de mon canton, cela me tranquillise de savoir que je peux compter sur les ressources des troupes de sauvetage et sanitaires si une catastrophe majeure a lieu sur notre territoire. Nous l'avons expérimenté lors des inondations de 2007.

#### Qu'attendez-vous d'autre de la Confédération?

Le dialogue et le soutien. La Confédération ne doit pas chercher à assumer de plus en plus de responsabilités tout en déléguant les coûts. En échange, les cantons doivent autant que possible assumer leurs tâches sans demander constamment de l'aide à l'Etat fédéral. C'est seulement à ce prix que nous entretiendrons la flamme du fédéralisme.

### Êtes-vous une fédéraliste modèle? Conseillère d'Etat vaudoise, vous avez grandi à Zurich et parlez couramment l'italien.

Maîtriser le dialecte et l'italien ne fait pas encore de moi une fédéraliste modèle. Mais je suis profondément attachée à cette institution. La maîtrise des autres langues nationales me permet de contribuer à son fonctionnement, notamment dans le cadre des conférences intercantionales qui prennent de plus en plus d'importance. Le fait de comprendre la langue et la culture des autres facilite les échanges et permet d'animer le débat. En assumant les présidences des conférences des forêts et de la chasse et la vice-présidence de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile, je peux concrètement apporter ma pierre à l'édifice du fédéralisme.

### Vous présidez également la Conférence latine des directrices et directeurs des affaires militaires et de la protection de la population. La «Suisse latine» est-elle une entité à part du point de vue de la protection de la population?

Non. La Conférence romande existe parce que chaque région a ses problèmes spécifiques, mais nous restons très attentifs aux questions de compatibilité et d'interopérabilité avec la Suisse alémanique. Il arrive que la Suisse latine présente un front commun dans certains domaines. C'est une manière de nous faire entendre en Suisse alémanique. En outre, il est logique qu'on cherche en premier lieu une coopération renforcée entre cantons d'une même région: c'est plus facile et rapide d'intégrer des renforts du Valais ou de Genève lors d'une crise qu'un contingent qui viendrait d'Argovie, ne fût-ce que pour des questions linguistiques.

### Avez-vous d'autres problèmes à résoudre que les régions de Suisse alémanique?

L'organisation de conférences rassemblant de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement par les organisations internationales siégeant à Genève exige souvent de faire appel à la capacité d'accueil du canton de Vaud, voire de toute la Suisse romande, pour faire face à l'afflux des participants. Cela nous pose des problèmes de transport, d'hébergement et de sécurité. La Suisse centrale est plus préoccupée par la gestion de l'axe autoroutier du Gothard. Mais au-delà de nos besoins particuliers, nous travaillons tous pour la Suisse.

### En Suisse, il est question de nouvelles formes d'obligation de servir. Plusieurs pays d'Europe ont récemment supprimé le service militaire. Qu'en pensez-vous?

Il n'y a plus de tabou dans ce domaine aujourd'hui. Il faut cependant bien réfléchir: l'armée n'a subi que trop de ré-

formes qui n'ont jamais été totalement assumées. Nous n'avons donc plus droit à l'erreur. La première question à laquelle nous devons répondre, c'est: de quelle défense avons-nous besoin au 21e siècle? Quelles sont les menaces? Et la question subsidiaire qui y est directement liée: sommes-nous prêts à nous engager à l'égard de l'étranger et à assumer certaines activités de défense en commun? Lorsque nous aurons répondu clairement à ces deux questions, nous pourrons répondre à celle de l'obligation de servir.

### Quelle est votre opinion sur la question de l'obligation de servir pour les femmes?

J'approuve le fait que les femmes puissent servir volontairement dans notre armée. Mais je ne suis pas favorable à une obligation de servir pour les femmes. Elle ne pourrait d'ailleurs être introduite que dans le cadre d'une obligation générale de servir, dans l'armée ou dans une institution civile. Et avant d'en arriver là, il faudrait déjà clarifier ce que nous voulons faire avec notre armée!

### Vous êtes férue d'arts martiaux, vous avez été championne suisse de judo et pratiquez le jiu-jitsu. Cela vous est-il utile dans un monde typiquement masculin comme celui de la politique de sécurité?

Judo signifie «la voie de la souplesse». C'est un art martial de défense, qui utilise la force de l'adversaire pour la retourner contre lui-même. Cela m'est très utile en politique. Vous écoutez, observez, dialoguez, mais intervenez fermement lorsque l'équilibre est rompu – pour le rétablir. Dans un monde d'hommes cela fonctionne parfaitement. Et puis je n'aurais pas choisi d'être politicienne si je n'aimais pas une bonne bagarre de temps en temps.

### Madame de Quattro, nous vous remercions pour cet entretien.

Interview:

**Kurt Mürger**

chef de la Section Communication, OFPP

**Pascal Aebischer**

rédacteur responsable de «Protection de la population», OFPP